

## 1891, L'AFFAIRE THERMIDOR

**Marion POUFFARY**

**Armand Colin** | *Histoire, économie & société*

**2009/2 - 28e année**  
**pages 87 à 108**

**ISSN 0752-5702**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-histoire-economie-et-societe-2009-2-page-87.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
POUFFARY Marion, « 1891, l'affaire Thermidor »,  
*Histoire, économie & société*, 2009/2 28e année, p. 87-108. DOI : 10.3917/hes.092.0087  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# 1891, l'affaire Thermidor

par Marion POUFFARY

## Résumé

Le 29 janvier 1891, la censure de la pièce *Thermidor* de Victorien Sardou, qui attaque violemment Robespierre et la Terreur, provoque un scandale à la Chambre des députés, où elle réveille les clivages mémoriels qui structurent le paysage politique français et opposent opportunistes et radicaux, monarchistes et républicains, droite traditionnelle et droite révolutionnaire. C'est à cette occasion que Clemenceau prononce la phrase devenue depuis lors célèbre : « La Révolution est un bloc ! ». Cette querelle politique se double d'une querelle historiographique entre Victorien Sardou et Ernest Hamel, biographe de Robespierre et défenseur inconditionnel de sa mémoire.

## Abstract

*On January 29 1891 the censorship of Thermidor, a play by Victorien Sardou, which violently criticized Robespierre and the period of the Terror, caused a scandal in the French Assemblée Nationale. The ensuing "Thermidor affair" revealed the diverging attitudes among political groups within the Assemblée towards the French Revolution. It was on this occasion that Clemenceau made his famous speech in which he declared that the French Revolution should be seen in its entirety – "as a block". The dispute was political but also historiographical, for it opposed Victorien Sardou to Ernest Hamel, the biographer of Robespierre.*

« La Révolution est un bloc ». Ce cri, lancé par Clemenceau à la tribune de la Chambre des députés le 29 janvier 1891 hante encore l'imaginaire politique français. Mais qui sait que Clemenceau défendait alors la censure de la pièce de Victorien Sardou, *Thermidor* ? Dans ce drame associant le rire et les larmes, Sardou se réclame de Danton et de Desmoulin pour dénoncer le système de la Terreur dont il présente comme l'inique instigateur Robespierre, spectre qui plane au-dessus de la pièce, sans jamais y paraître. La deuxième représentation, le 26 janvier, est émaillée d'incidents. Pour défendre l'honneur perdu de Robespierre, le socialiste Lissagaray organise un chahut à la Comédie Française auquel Clemenceau, qui est venu accompagné de ses enfants et de son ami Stephen Pichon, participe également : « on a sifflé pendant la pièce, on a interpellé les acteurs, on a jeté à la figure de M. Coquelin un sifflet [...] On a fait mieux encore, on a jeté des sous sur la scène de la Comédie française [...] Un des acteurs a eu l'esprit assez philosophique pour ramasser les sous qu'on lui jetait et les mettre dans sa poche en disant : "Il n'y a pas de petits bénéfiques" », comme le rapporte

le député Henri Fouquier lors de la séance parlementaire du 29 janvier<sup>1</sup>. La police intervient, Lissagaray est expulsé et la soirée se termine par une manifestation estudiantine place de la Concorde. La menace de nouvelles manifestations incite le ministre de l'Intérieur Ernest Constans à rassembler des troupes et à suspendre les représentations de *Thermidor* le 27 janvier. En effet, les manifestations constituent alors une préoccupation importante pour les gouvernants qui ont présentes à l'esprit les grandes manifestations boulangistes ou socialistes des années précédentes. Le soir, nouvel incident à la Comédie française : *Thermidor* est remplacé par *Le dépit amoureux* et *Tartuffe* et, comme l'écrit le journaliste Gaston Sorbets dans *L'Illustration* : « Quand le rideau se lève sur *Le Dépit amoureux*, au premier mot qu'échangent les interprètes, toutes les loges et tous les fauteuils réclament à la fois : Ther-mi-dor ! Ther-mi-dor ! Les talons, les cannes, les éventails, scandent les syllabes. On baisse le rideau. Monsieur Coquelin cadet, semainier, vient, sur un ton désolé, supplier les spectateurs d'écouter Molière. Le rideau se relève. Nouveaux cris. Après plusieurs tentatives infructueuses du même genre, le rideau se baisse une dernière fois, la Comédie française offre de rendre l'argent, et les spectateurs sortent en foule »<sup>2</sup>.

Le 29 janvier, les opportunistes Henri Fouquier et Joseph Reinach, qui refusent l'héritage de la Terreur et prennent parti pour Danton contre Robespierre, attaquent la censure à la tribune de l'Assemblée, ce à quoi le radical Clemenceau répond par la théorie du bloc. L'Affaire Thermidor réactive le clivage mémoriel au sein du parti républicain, clivage qui sépare les radicaux des opportunistes et déstabilise le ministère Freycinet, gouvernement de « concentration républicaine »<sup>3</sup> qui comprend des opportunistes et quelques radicaux comme le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, Léon Bourgeois et traduit la politique de défense républicaine mise en place en 1889 pour faire face au danger boulangiste. L'Affaire Thermidor réveille également les blessures de la guerre de Vendée et l'antagonisme entre républicains et monarchistes, ce qui remet en cause le Ralliement, comme le déclare Albert de Mun, qui monte à la tribune à la suite de Clemenceau. La brève intervention de Maurice Barrès, qui se pose en « fils respectueux de la Révolution », souligne quant à elle qu'il existe désormais un nouveau clivage mémoriel au sein de la droite : à l'opposition entre les légitimistes, qui rejettent la Révolution en bloc, et les orléanistes, qui font leur l'héritage de 1789 et se rapprochent des républicains modérés, s'ajoute l'antagonisme entre la droite traditionnelle et la droite révolutionnaire qui apparaît à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dont certains membres n'hésitent pas à faire leur l'héritage de Robespierre. À travers le prisme de Robespierre, c'est la Révolution et son héritage qui sont jugés et l'Affaire Thermidor révèle les lignes de faille mémorielles qui structurent le paysage politique français en recomposition à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Querelle politique, l'Affaire Thermidor se double d'une querelle historiographique qui oppose Victorien Sardou à Ernest Hamel, biographe de Robespierre et défenseur inconditionnel de sa mémoire. L'étude de cette seconde querelle permet de dresser le bilan de la légende noire et de la légende dorée de Robespierre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de broser la toile de fond historiographique sur laquelle s'inscrit l'Affaire Thermidor, moment paradigmatique dans l'évolution de l'imaginaire politique français.

1. Séance du jeudi 29 janvier, session ordinaire de 1891, vol. 33, *Journal Officiel*, p. 144.

2. *L'illustration théâtrale*, n° 38, p. 2.

3. Terme employé par Odile Rudelle dans *La République absolue, 1870-1914*, p. 183.

## Saint Maximilien, tyran ou martyr de la République ?

### *Les ouvrages de la querelle*

Victorien Sardou, auteur à succès du XIX<sup>e</sup> siècle qui a été interprété par les plus grands comédiens, a écrit une centaine de pièces parmi lesquelles la postérité a notamment retenu *Madame Sans-Gêne* (1893) et *La Tosca* (1887), popularisée par l'opéra de Puccini. S'il ne s'est jamais directement engagé sur le terrain politique, Sardou n'a en revanche jamais caché la tiédeur de son adhésion au régime républicain et a d'ailleurs déclaré le 28 janvier 1891 à propos de *Thermidor* : « Ma pièce est républicaine certes ! Plus républicaine même que je ne suis républicain »<sup>4</sup>. À l'instar du *Chevalier de Maison-Rouge* d'Alexandre Dumas, cette pièce met en scène deux bons républicains, Martial et Labussière, qui tentent de sauver de l'échafaud une jeune royaliste, Fabienne, dont Martial est amoureux. Dans l'exposition, Martial, valeureux soldat revenu à Paris pour porter à la Convention les drapeaux pris à l'ennemi à Fleurus, évoque ainsi : « les grands hommes de l'Assemblée nationale qui a sapé l'Ancien Régime, les héros de la Constituante qui a fondé le nouveau, les Girondins qui nous ont conquis la liberté, les dantonistes qui nous ont conquis la République » (27)<sup>5</sup>. Labussière, employé au bureau des détenus du Comité de Salut Public, fait quant à lui l'éloge de Carnot (« celui-là est un vrai patriote ! » (26) et retrouve les élans de Camille Desmoulins pour dénoncer le système terroriste de Robespierre, ce qui amène Clemenceau à déclarer lors de la séance parlementaire du 29 janvier que l'on « n'a pas osé faire ouvertement l'apologie de la monarchie contre la République [...] on s'est caché derrière Danton »<sup>6</sup>. Le personnage de Labussière est inspiré de La Bussière, qui a réellement existé. Cet ancien acteur, employé au bureau des détenus, scandalisé par l'arrestation des Comédiens français sur l'ordre de Robespierre, avait décidé de faire disparaître leurs dossiers avant qu'ils n'arrivent entre les mains de Fouquier-Tinville. Pour cela, il les faisait tremper dans l'eau pour en faire des boulettes qu'il jetait ensuite dans la Seine<sup>7</sup>. Dans *Thermidor*, Labussière recourt au même procédé et se réjouit de ses « petites noyades » (75), déclarant : « comme bon républicain, à chaque dossier détruit, il me semble que je suis un fils pieux qui épargne une mauvaise action à sa mère » (75).

Après avoir sauvé une première fois Fabienne des griffes des révolutionnaires (acte I) Martial et Labussière apprennent qu'elle a été arrêtée alors qu'ils se trouvent au bureau des détenus du Comité de Salut public (acte III). Labussière, qui ne peut faire disparaître le dossier de Fabienne comme il l'a fait pour d'autres, doit donc lui

4. *L'Illustration théâtrale*, n° 38, p. 1.

5. En ce qui concerne les pièces *Thermidor* et *Robespierre* de Victorien Sardou, les chiffres entre parenthèses renvoient au tome 6 de l'édition de son *Théâtre complet* réalisée par son fils Jean Sardou et publiée en 1935 (les pages 9 à 295 renvoient à *Thermidor* et les pages 433 à 603 à *Robespierre*). En ce qui concerne le *Thermidor* d'Ernest Hamel, les chiffres entre parenthèses renvoient à l'édition de 1897, les chiffres romains à la préface, les autres aux sept chapitres de l'ouvrage.

6. Séance du jeudi 29 janvier, session ordinaire de 1891, vol. 33, *Journal Officiel*, p. 155

7. Voir *L'Histoire du théâtre français, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à la réunion générale*, publiée en 1802 par Charles-Guillaume Étienne et Alphonse Martainville ; les *Mémoires de F.-J. Talma, écrits par lui-même, et recueillis et mis en ordre sur les papiers de sa famille*, publiés en 1849-1850 par Alexandre Dumas et la lettre de remerciement du 21 germinal an XI adressée par La Bussière aux Comédiens Français qui avaient organisé le 15 germinal an XI un gala de soutien en son honneur à une époque où il était totalement désargenté (cette lettre se trouve reproduite dans *L'intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 10 février 1909, p. 213-215). Labussière apparaît également comme personnage de fiction dans *Puyjoli*, roman que Jules Claretie, administrateur de la Comédie Française et ami de Victorien Sardou, a publié en 1890, peu avant la première de *Thermidor*.

substituer celui d'une homonyme et l'acte III constitue le paroxysme de la pièce en mettant en scène le choix déchirant auquel doivent se livrer Martial et Labussière : « Nous sommes forcément assassins de l'une ou de l'autre : Fabienne ou cette femme. Allons, décide et choisis !... Laquelle tuons-nous ?... Décidément, laquelle ? » (152). Pendant ce temps, on perçoit les échos de la séance du 9 Thermidor à la Convention où la chute de Robespierre se précise d'heure en heure. À la nouvelle de l'arrestation de Robespierre, Martial et Labussière croient Fabienne sauvée et courent à la Conciergerie où elle est enfermée. Cependant, Fabienne vient d'être condamnée et part dans la dernière charrette. Sardou réutilise ici le topos des dernières victimes de la Terreur, illustré notamment par le tableau de Charles-Louis Müller *L'appel des dernières victimes de la Terreur en 1794*<sup>8</sup>, pour mieux faire ressortir l'iniquité du système robespierriste.

En réponse à Victorien Sardou, Ernest Hamel, avocat qui s'est rapidement tourné vers les études historiques et la politique<sup>9</sup> publie, en décembre 1891, un *Thermidor* de près de 400 pages. Cet ouvrage reprend presque mot à mot la fin du troisième livre de son *Histoire de Robespierre*, monumentale somme hagiographique publiée sous le Second Empire, qui lui avait permis d'acquérir le statut de spécialiste de Robespierre. Après la reprise du *Thermidor* de Sardou au théâtre de la Porte Saint-Martin en 1896<sup>10</sup>, le *Thermidor* d'Ernest Hamel connaît une nouvelle édition en 1897, avant le décès de son auteur en 1898.

L'année suivante, a lieu la première représentation du *Robespierre* de Victorien Sardou au Royal Lyceum Theater de Londres. Dans cette pièce, écrite pour son ami Henry Irving, véritable légende du théâtre anglais et qui connaît à cette époque une période difficile, Robespierre découvre qu'il a un fils, Olivier, qu'il a fait arrêter par mégarde ainsi que sa mère. Il met tout en œuvre pour les faire échapper à la guillotine et se retrouve pour la première fois confronté personnellement au système terroriste qu'il a mis en place. Si *Thermidor* mettait l'accent sur l'action politique de Robespierre, *Robespierre* met en scène les tourments de l'homme privé et humanise le personnage.

Victorien Sardou, qui s'est adonné sa vie durant à des recherches érudites, en particulier sur Paris, ses monuments et ses musées et était l'ami de Lenôtre, s'est également opposé à Ernest Hamel en 1895 à propos de la maison Duplay où Robespierre a vécu de 1791 à sa mort : la chambre de Maximilien était-elle placée à gauche dans la cour en entrant et le bâtiment existe-t-il encore comme le soutient Sardou ? Était-elle placée à droite et la maison a-t-elle été détruite depuis lors comme l'affirme Hamel ? Cette querelle, entamée dans les journaux, s'est poursuivie par un échange de brochures : Ernest Hamel fait paraître *La maison de Robespierre* et, en retour, Victorien Sardou publie *La maison de Robespierre. Réponse à Monsieur Hamel, Sénateur*, ouvrage qui apporte un éclairage complémentaire sur l'image qu'il se fait de Robespierre, image qui est fortement influencée par les écrits de Taine, comme en témoigne la dernière phrase de la brochure :

8. L'original de ce tableau, présenté au Salon de 1850, se trouve actuellement au Musée de la Révolution française de Vizille et une copie de format réduit au Musée Lambinet à Versailles.

9. Il va être élu sénateur radical de Seine-et-Oise en 1892.

10. Dans une version légèrement modifiée : Martial et Labussière parviennent à sauver Fabienne.

« Ah ! Que Taine a donc raison de s'écrier que, cent ans après sa mort, [Robespierre] fait encore des dupes ».

*Victorien Sardou : Robespierre, « la peur assise à tous les foyers »*

Dans *Thermidor* et dans *Robespierre*, Sardou, dans la lignée de la légende noire<sup>11</sup>, accumule les désignations péjoratives de Robespierre qu'il présente comme un « despote » (125, 203, 205, 453), un « dictateur » (125, 208, 460, 528), un « Catilina » (164, 196, 204), un « Cromwell » (208, 461), un « Sylla » (127, 208) et surtout comme un « tyran », terme dont on relève dix occurrences (115, 127, 137, 154, 155, 200, 208, 211, 214, 520). Le tyran se caractérisant par sa cruauté, Robespierre est qualifié d'« assassin » (595, 600), de « bourreau » (521) ou encore de « monstre » (138, 561, 595, 598), dans la tradition du vocabulaire tératologique souvent utilisé à son encontre par la légende noire.

Dans *Robespierre*, Victorien Sardou, évoquant les motivations qui poussent, selon lui, Robespierre à tenter d'établir sa dictature, lui prête un véritable projet de régénération communiste et théocratique :

Si je veux le pouvoir... le pouvoir absolu, c'est afin de réaliser tout ce que j'ai rêvé pour le bonheur de ce peuple et que seul, vous m'entendez bien, seul au monde, je suis en état de concevoir et d'accomplir !... À cette nation corrompue par des siècles de servitude, je veux refaire une âme vierge et la pétrir à mon gré. Je veux la doter d'une religion nouvelle sans églises ni prêtres, dont je serai le souverain pontife, d'une législation vraiment républicaine, basée sur la vertu dont je serai le grand justicier... Je veux, sous son autorité vigilante, fonder le règne de l'Égalité parfaite. Plus de riches, ni de pauvres, de luxe ni de misère, de repus ni d'affamés... À chacun, suivant son âge et ses besoins, l'État fournira sa part, et par là, affranchi des soucis matériels, tout citoyen devra en échange de ce bien-être, son travail, son dévouement et sa soumission absolue à ma volonté paternelle et souveraine ! (462).

La Terreur est pour Robespierre le moyen d'arriver à ses fins. Dans *Thermidor*, il en est présenté comme l'unique responsable, qu'il suffit d'abattre pour que la Terreur cesse et il entre dans un rapport d'équivalence avec la guillotine. Ainsi, Labussière, incitant Martial à l'accompagner à la Convention pour conspuer Robespierre lors de la séance du 9 Thermidor, s'écrie-t-il : « Courons à la Convention, à l'assaut de la guillotine ! » (200). Dans *Robespierre*, où, pour les besoins de la fable, le personnage éponyme est humanisé, Sardou remplace la théorie de la responsabilité d'un seul homme par celle d'une machine emballée que Robespierre lui-même ne peut arrêter. Il développe le thème, déjà esquissé dans *Thermidor*, d'« une effroyable machine à tuer » (71) en s'inspirant de Taine qui avait dénoncé « un vaste engin politique, une machine aux milliers de bras qui opèrent tous à la fois ». Dans la tradition de la légende noire qui présente Robespierre comme un tigre assoiffé de sang, Victorien Sardou fait dire à Olivier, qui refuse de révéler à Robespierre dans l'acte III, l'endroit où sa mère est emprisonnée : « Tigre ! [...] As-tu soif de son sang ? » (554). À l'inverse, dans l'acte IV, c'est Robespierre, qui, dénonçant l'emballement de la Terreur, retourne contre la foule révolutionnaire l'image du tigre :

Imaginez un fou qui ferait garder sa maison par un tigre. Après avoir égorgé quelques rôdeurs, il étranglerait son maître... Ainsi de nous et de ce régime atroce que le peuple appelle à bon droit : la Terreur. Nous avons déchaîné le monstre sur les aristocrates et

11. La légende noire de Robespierre, apparue de son vivant, s'est considérablement développée après Thermidor, nourrie par les écrits des royalistes et des thermidoriens.

les chouans. Rassasié de leur chair, il s'est rué vers nous. C'est à qui, pour détourner sa rage, lui donnera quelque ennemi à ronger. Et plus il dévore, plus il est affamé. Allez donc museler ce tigre ! (575)<sup>12</sup>

Que la Terreur soit due à la responsabilité d'un seul homme ou à l'emballement d'une machine, le résultat est le même. Sardou dénonce le simulacre de justice du tribunal révolutionnaire par la voix de Labussière, qui, dans l'exposition, prête à Herman et à Fouquier-Tinville les propos suivants : « Je ne juge pas, je condamne ! Il ne s'agit pas de savoir si l'accusé est coupable ou non, mais s'il est suspect de regretter l'ancien régime » (28). Labussière évoque l'inanité des chefs d'accusation (« 32 ans, fanatique ! À conservé des jetons à l'effigie du dernier tyran » (124)) qui sont parfois fondés sur de faux témoignages. Les détenus sont aussi fréquemment victimes d'erreurs administratives et Sardou insiste à plusieurs reprises (140, 144, 498, 502) sur des cas d'homonymie voire de paronymie : « On condamne journellement un détenu qu'une ressemblance de nom fait prendre pour un autre : Pérès pour Peyrot ! Mayet pour Maillé ! Et aujourd'hui même, Vermandois, militaire, pour Vermantois, chanoine ! » (140). Il dénonce le caractère expéditif des procès (« Vingt-deux accusés par section, ça aura fait juste une heure, à trois minutes d'interrogatoire par tête » (167)) et le sordide de la Grande Terreur, machine dont on cherche sans cesse à tirer un plus grand rendement, en faisant dire à Marteau, huissier au bureau de police générale : « Aujourd'hui Fouquier a commandé sept charrettes ; à six têtes par voiture, ça fait quarante-deux. La semaine prochaine, nous irons bien à la centaine » (132).

En peignant le sordide de la Grande Terreur, Victorien Sardou dénonce également la lâcheté et la résignation de la majorité de la population face à un système où, selon le mot de Labussière, « Dix mille coquins font la loi à une ville intimidée, la peur est assise à tous les foyers, le mari se défie de sa femme, le père de ses enfants » (29) :

ta vie est à la merci [...] d'un juge impitoyable qui, de par l'atroce loi de prairial, te condamne sans enquêtes, ni témoins, ni débats, ni défense ! Car tel est son bon plaisir ! Où toujours et partout le mot « suspect » te guette, te harcèle, te menace, te dénonce ! Tu vas à Vincennes sans passe-port : « suspect ». Tu caches donc qui tu es ; mais ne te hâte pas trop d'en réclamer un, car, alors, « suspect », tu veux donc fuir ! Tu parles poliment,

12. Outre son action et ses idées, le portrait physique et moral de Robespierre constitue un élément essentiel de la légende noire, qui sous-tend le jugement que les hommes du XIX<sup>e</sup> siècle portent sur lui. Ses caractéristiques physiques, vestimentaires et comportementales ne correspondent pas aux critères de la masculinité de l'époque et nombreux sont ceux qui lui préfèrent Danton, à l'image moins « sanguinaire » mais également plus virile, Danton, dont Michelet déclare dans son *Histoire de la Révolution française* (t. 1, p. 811) : « Ce prodigieux orateur, instinctif et calculé, avait pour base populaire un tempérament sensuel et fort, tout fait pour l'amour physique, où dominait la chair, le sang ; Danton était d'abord, et avant tout, un mâle. À l'inverse Sardou évoque le « teint bilieux », la « voix aigre », les « gestes convulsifs » et la « tête de chat » de Robespierre (*La maison de Robespierre*, p. 80). D'après Laurence Bobis, le chat est « le symbole même de l'hypocrite et du profiteur » depuis le XVI<sup>e</sup> siècle (*Le chat. Histoires et légendes*, p. 242). Ainsi, dans *Les origines de la France contemporaine* (p. 200), Taine écrit de Robespierre que « Sa physiologie de chat, qui a d'abord été celle d'un chat domestique, inquiète, mais assez douce, est devenue la mine farouche d'un chat sauvage, puis la mine féroce d'un chat-tigre » et dans *Thermidor*, Martial, parlant de Robespierre s'exclame : « Et ce chat-tigre a terrassé Danton ! » (26). Le bilieux et félin Robespierre se distingue également du colosse sanguin qu'est Danton par ses « mœurs modestes » qui « font mieux ressortir la vie déréglée ou crapuleuse de ses rivaux », ce qui frappe l'imagination populaire pour qui il est « le sobre, le chaste, l'austère... L'Incorruptible !... » (Victorien Sardou, *Robespierre* (452)). De plus, l'élégance de Maximilien, qui « va toujours propre et frisé, poudré dès le matin, en escarpins et bas de soie, avec manchettes et jabot » (Victorien Sardou, *Robespierre* (452)) s'oppose au débraillé populaire de Danton. Or le soin qu'apporte Robespierre à sa toilette, élément de distinction sociale sous l'Ancien Régime, n'est plus de mise à partir de la Révolution. Michelet écrit d'ailleurs que, par son maintien et sa tenue, Robespierre avait « un certain air d'aristocratie parlementaire » (*Histoire de la Révolution française*, t. 2, p. 163-164).

ton linge est blanc : « suspect ». Ta propreté sent trop son aristocrate !... Tu vas par les rues, silencieux et la tête basse, c'est donc que tu blâmes ! « Triste », c'est donc que tu déplores ! « Gai », c'est donc que tu railles ! « Inquiet », c'est donc que tu as quelque raison de craindre ! Prends garde que ta pâleur ne te dénonce. Camille l'a dit d'après Tacite. Tremble même d'avoir peur ! [...] Et pour tous les cas, sans appel, ni recours, ni sursis : la mort ! (29-30).

Dans la tradition du drame, Victorien Sardou, fait alterner le comique et le tragique et oppose au sublime du martyr de Fabienne le ridicule du citoyen Bérillon, brave père de famille qui se donne des airs de sectionnaire enragé de peur d'être considéré comme suspect, ce dont sa femme Jacqueline se moque :

Jacqueline : [...] Cette idée de m'appeler Carmagnole et de débaptiser notre petit Joseph pour l'appeler « Ca ira ! » ! Je lui ai dit : « Toutes les fois que ton Papa t'appellera « Ca ira ! », tu n'iras pas ». [...] Un brave homme de mari, de père, de commerçant ! Le premier lampiste du quartier ; qui n'a pas son pareil pour les quinquets et qui est tout le temps hors de sa boutique pour aller vociférer avec les autres, au comité de sa section !  
Bérillon : Ah ! Ma bonne Jacqueline, si tu savais comme ils sont mauvais ! Ah ! les grendins ! Mais tant plus qu'ils sont enragés, tant plus que je dis comme eux pour ne pas avoir l'air d'un suspect ! (51-54)

Dans la lignée de Taine qui, dans *Les origines de la France contemporaine*, décrit la population soutenant les jacobins comme « une minorité infime [qui] se recrute dans ce rebut humain qui infeste les capitales », Sardou présente cette « populace » (175, 176, 181, 183, 184, 574), qui est l'une des hantises de la bourgeoisie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme une masse d'« ahuris » (137), de « bandits » (29), de « canailles » (578), de « coquins » (31), de « scélérats » (31), d'« enragés » (27, 37, 59) qu'il compare à des « cannibales » (212), des « buveurs de sang » (71), des « fauves » (76) ou encore des « tigres » (190, 575). Il souligne le penchant pour la boisson des sectionnaires comme en témoigne cet échange entre Jacqueline et Bérillon à propos d'une réunion du comité de section à laquelle il se rend :

Jacqueline : Et vous allez en profiter pour boire ?  
Bérillon, *refermant le tiroir* : Ca, on boira ferme. [...]  
Jacqueline : C'est ça... et, quand vous aurez bien bu... [...]  
Bérillon, *debout* : Nous prendrons les mesures patriotiques propres à déjouer les projets libéricides des factieux, qui, sous le masque du modérantisme, sèment parmi nous les ferments de la discorde ! (54-55)

Victorien Sardou insiste particulièrement sur le thème de la cruauté des femmes, thème récurrent dans les écrits hostiles aux foules révolutionnaires, en mettant en scène Françoise, « la maîtresse d'un marchand de vin de la rue Antoine, une enragée qui va tous les soirs brailler au club des jacobins, après s'être égayée tout le jour au tribunal révolutionnaire » (35) et qui terrorise toutes les femmes du quartier, qu'elle harangue au bateau-lavoir. Dans l'acte I, de *Thermidor*, elle essaye de faire arrêter Fabienne qui était venue laver son linge et dont elle trouve le comportement suspect :

Je leur contais l'exécution du six à la Barrière Renversée ! Et cette vieille décrépète d'abbesse de Montmartre, avec ses béquilles... et c't'autre, paralysée, qu'il a fallu porter à l'échafaud dans un fauteuil ! Et v'là cette mijaurée qui s'écrie : « Jésus ! Quelle horreur ! » [...] Et ses mains, ses bras ! Regardez-moi ce blanc de poulet ! Ce n'est pas de la peau d'aristocrate, ça ! (*retroussant sa manche*) V'là des bras de Républicaine... Ca ne craint pas le soleil ! (*Elle tape dessus*) (39-40).

*Ernest Hamel : Robespierre, bouc émissaire de la Terreur ?*

Au *Thermidor* de Sardou répond le *Thermidor* d'Hamel. L'Incorruptible est devenu « le bouc émissaire, chargé de tous les méfaits de la Terreur » (11) pour Ernest Hamel qui a voué une grande partie de son œuvre à démonter la légende noire de Robespierre et affirme que « Depuis dix-huit cents ans, jamais homme n'a été plus calomnié sur terre » (188). Dans la préface de *Thermidor*, il affirme présenter « l'histoire des faits dégagée de tout esprit de parti, l'histoire impartiale et sereine » (XI) et les termes « vérité », « démontrer », « prouver » ou encore « faire connaître » abondent dans son ouvrage. Cependant, cet objectif d'impartialité est contredit par l'omniprésence de l'instance d'énonciation dans un texte où les pronoms et adjectifs possessifs de première personne, les exclamations et les inclusions du destinataire abondent, de même que les désignations mélioratives de Robespierre (« le grand citoyen » (107, 182), « l'immortel tribun » (162), « un des plus grands hommes de bien qui aient paru sur la terre » (359)) et de ses partisans, « ces glorieux associés de sa gloire et de son martyr » (133) dont Ernest Hamel évoque « le sacrifice sublime » (296). À l'inverse, on relève plus de soixante-dix termes péjoratifs différents désignant les adversaires de Robespierre. Ernest Hamel s'attaque particulièrement aux chefs de la conspiration thermidorienne comme Fouché, « scélérat vulgaire dont le nom restera éternellement flétri dans l'histoire comme celui de Judas » (47), ou Tallien, « véritable histrion de la Révolution » (219). Ernest Hamel s'inscrit là dans la lignée des historiens socialistes Esquiros, Louis Blanc, Buchez et Roux, qu'il loue tandis qu'il critique violemment Thiers, Quinet ou encore Michelet auquel il reproche d'être « injuste, passionné, cruel, ingrat envers Robespierre » (262) et qu'il conteste sur des questions d'importance comme le rôle de Robespierre dans la Grande Terreur. Démonter la légende noire implique de revenir aux sources qu'Ernest Hamel soumet à une étude fouillée et que la grande majorité des 614 notes de bas de page de *Thermidor* sert à préciser. La constance avec laquelle Ernest Hamel cite ses sources en fait d'ailleurs pour Alphonse Aulard (qui critique pourtant son robespierrisme) l'un des premiers historiens modernes.

À l'inverse de Victorien Sardou qui fait l'éloge de l'indulgence de Danton pour mieux disqualifier Robespierre, Ernest Hamel souhaite réconcilier par-delà la tombe tous les acteurs de la geste révolutionnaire et retrouve les accents du Lamartine de *l'Histoire des Girondins*<sup>13</sup> dans la préface de son *Thermidor* où il reprend ce qu'il avait écrit dans son *Histoire de Saint-Just* parue en 1859 :

Quant à l'écrivain qui s'imposera la tâche d'écrire sincèrement la vie d'un de ces grands acteurs [...] il bénira sans réserve, tous ceux qui, par conviction, se sont dévoués à la Révolution, qu'ils s'appellent d'ailleurs Mirabeau ou Danton, Robespierre ou Camille Desmoulins, Carnot ou Saint-Just, Romme ou Couthon, Le Bas ou Merlin (de Thionville), Vergniaud ou Cambon. [...] il réconciliera devant l'histoire ceux que de déplorables malentendus ont divisés, mais qui tous ont voulu rendre la patrie heureuse, libre et prospère (XI-XII).

Ernest Hamel s'oppose à Victorien Sardou qui « ramasse tous les excès, toutes les erreurs, toutes les sévérités de la Révolution, et [...] les rejette bravement sur Robespierre, sans avoir l'air de se douter du colossal et impuissant effort de ce dernier pour réprimer tous ces excès [...] et substituer la justice à la Terreur » (VIII). Il réfute la

13. « Les têtes tombent une à une, les unes justement, les autres injustement ; mais elles tombent toutes à l'œuvre. [...] Après cinq ans, la Révolution n'est plus qu'un vaste cimetière. Sur la tombe de chacune de ces victimes, il est écrit un mot qui la caractérise. Sur l'une, philosophie. Sur l'autre, éloquence. Sur celle-ci, génie. Sur celle-là, courage. Ici, crime. Là, vertu. Mais sur toutes il est écrit : Mort pour l'avenir et Ouvrier de l'humanité » (Lamartine, *Histoire des Girondins*, vol. 14, livre 61, p. 486-489).

« ridicule accusation de dictature » (174) formulée par Victorien Sardou à l'encontre de Robespierre et insiste sur le fait que la responsabilité de la Terreur est une responsabilité collective. Le Comité de Salut public « exerçait un pouvoir dictatorial » (199) et Robespierre avait « sa part d'autorité dictatoriale » (93) mais n'était que l'un des douze membres du Comité, renouvelé tous les mois par la Convention. Par exemple, la loi de Prairial, point de départ de la Grande Terreur dénoncée par Sardou dans *Thermidor*, n'est pas l'œuvre du seul Robespierre. Dans son *Histoire de Robespierre*, Ernest Hamel écrit : « Que cette loi ait été l'œuvre particulière de Robespierre et de Couthon, agissant à l'instigation du Comité cela est hors de doute »<sup>14</sup>. Dans *Thermidor*, il la présente comme l'œuvre du seul Couthon : « Ancien magistrat, Couthon fut chargé, par ses collègues du Comité, de rédiger le projet et de le soutenir devant la Convention » (32) et précise qu'un seul article, « celui qui donnait aux comités la faculté de traduire au tribunal révolutionnaire les représentants du peuple » avait suscité une « violente opposition » dans l'Assemblée (32)<sup>15</sup>.

Pour Ernest Hamel, Robespierre ne voulait utiliser la loi de Prairial que contre cinq ou six représentants en mission corrompus et cruels. S'indignant « de voir des préjugés incurables, ou des choses indifférentes, ou de simples erreurs érigées en crimes » (149), il s'était opposé de toutes ses forces à l'usage que les ultra-terroristes faisaient de cette loi et, ne pouvant freiner les excès de la Grande Terreur, il s'était désolidarisé des actes du Comité à partir du 15 Prairial : « il se refusait à prendre part quoique présent<sup>16</sup> aux délibérations du comité » (227) et refusait « de consacrer par sa signature des actes oppressifs » (3). Selon Ernest Hamel, « à l'époque où l'on prétendait qu'il exerçait la dictature, toute la puissance était entre les mains de ses ennemis » (11) car Robespierre, qui luttait « contre ceux qui prêchaient une modération perfide et ceux qui prêchaient l'exagération révolutionnaire » (248), était mis en minorité par l'alliance formée par les deux extrêmes, Billaud-Varenne et Collot d'Herbois d'une part, Barère et Carnot de l'autre.

Enfin, Ernest Hamel insiste sur son légalisme au 9 Thermidor : « Robespierre, disons-le à son éternel honneur, ne songea pas un seul instant à en appeler à la force [...] il n'avait qu'un signal à donner, etc'en était fait de ses ennemis ; la Convention épurée par la volonté populaire, se fût avec empressement ralliée à lui, et il n'eût pas succombé le lendemain, victime de son respect pour le droit et la légalité » (270).

Robespierre périt donc, victime du complot thermidorien et martyr de la légalité. Ernest Hamel, justifiant là sa réputation d'hagiographe et retrouvant les élans messianiques du socialisme quarante-huitard, compare la mort de Robespierre à celle du Christ. Il écrit ainsi à propos de l'arrestation de Robespierre le 9 Thermidor : « elle est décrétée au milieu d'applaudissements furieux et de cris sauvages. Les accusa-

14. Ernest Hamel, *Histoire de Robespierre*, t. 3, p. 386.

15. D'ailleurs, Ernest Hamel justifie la Terreur par les circonstances, en relativise les excès et l'ampleur : « Sans doute il y a eu dans la Révolution des sévérités inouïes et de déplorables excès. Mais que sont ces sévérités et ces excès, surtout si l'on considère les circonstances effroyables au milieu desquels ils se sont produits, comparés aux horreurs commises au temps de la monarchie ? » (VI).

16. Contredisant sur ce point l'ensemble de l'historiographie, Ernest Hamel soutient en effet que l'absence de Robespierre au Comité de Salut public dans les semaines qui ont précédé le 9 Thermidor était « une absence toute morale » (229) : « ce qui lève tous les doutes, ce sont les registres du comité de Salut public [...] que nous avons sous les yeux en ce moment, et où, comme déjà nous avons eu l'occasion de le dire, les présences de chacun des membres sont constatées jour par jour. Eh bien ! du 15 prairial au 9 Thermidor, Robespierre, manqua de venir au comité SEPT FOIS, en tout et pour tout, les 20 et 28 prairial, les 10, 11, 14 et 29 messidor et le 4 thermidor » (93). (la note en bas de page précise : « registre des délibérations et arrêtés du Comité de Salut public, Archives, 433 aa 70 jusqu'à 436 aa 73 »).

teurs de Jésus n'avaient pas témoigné une joie plus féroce au jugement de Pilate » (295) et, évoquant Robespierre agonisant sur la table du Comité de Salut public : « Quand Jésus eut été mis en croix, ses meurtriers lui décernèrent par dérision le titre de roi des Juifs ; les courtisans thermidoriens usèrent d'un sarcasme analogue à l'égard de Maximilien. « Ne voilà-t-il pas un beau roi ! » s'écriaient-ils. Allusion délicate au cachet fleurdelisé qu'on prétendait avoir trouvé sur le bureau de la Commune » (343).

## L'« Affaire Thermidor » ou la folle journée parlementaire

*Le socialiste Lissagaray : « Dictateurs, soit »*<sup>17</sup>

Le 25 janvier 1891, dans son journal *La Bataille*, l'ancien communard proche des blanquistes Lissagaray, qui a gardé une mentalité d'insurgé et envisage toujours avec faveur l'action de rue, avait écrit : « Le Théâtre Français vient de commettre une incomparable vilénie. Pendant quatre heures, il a fait ruisseler sur le public, toutes les sottises inventées depuis près de cent ans contre la Révolution française » et avait demandé à la jeunesse de « balayer de ses huées ce *Thermidor* des salons et cette coquinerie de muscadine »<sup>18</sup>. Cependant, à la suite de la suspension de *Thermidor*, il se prononce contre toute censure. Il préfère « qu'on laisse à l'auteur le droit de jouer sa pièce et au public celui de la siffler et de la combattre »<sup>19</sup>, s'inscrivant là dans une tradition où le « droit de siffler » au théâtre était une forme de manifestation politique, notamment dans les périodes où la liberté d'expression était très fortement encadrée.

À l'instar des blanquistes, qui, selon Dominique Aubry, retiennent du jacobinisme le principe (qu'ils ont tenté d'appliquer en 1871) d'une révolution conduite par une poignée d'hommes et « où la centralisation et la dictature seraient poussées à l'extrême »<sup>20</sup>, Lissagaray ne répugne pas à l'usage de la violence, qu'il s'agisse de la violence insurrectionnelle pour mettre en place une nouvelle société ou de la violence étatique pour maintenir cette dernière après la révolution, ce qui explique sa réaction virulente au *Thermidor* de Sardou, qui met en cause le fonctionnement terroriste du Comité de Salut public et la véritable dictature d'opinion exercée par Robespierre en 1794. D'ailleurs, sous la Commune, Lissagaray avait défendu la création d'un Comité de Salut public en réponse à l'aggravation de la situation militaire. En effet, tant dans les journaux qu'il avait fait paraître à l'époque que dans son *Histoire de la Commune de 1871*, publiée cinq ans plus tard et qui lui avait valu le surnom de « Michelet de la Commune », Lissagaray analysait le combat de la Commune de Paris contre l'Assemblée de Versailles à travers le prisme de la Convention montagnarde aux prises avec les Girondins et les monarchistes : « Et la Convention n'a-t-elle pas manœuvré dans le souffle de la tempête ? [...] Le rouge soleil des discordes civiles fait tomber les fards et les masques. Ils sont là, toujours côte à côte, comme en 1791, 1794, 1848, les monarchistes, les cléricaux, les libéraux, tous poings tendus contre le peuple, même armée sous des uniformes divers »<sup>21</sup>.

17. Par cette formule, Lissagaray approuve, dans le numéro de son journal le *Tribun du peuple*, daté du 17 mai 1871, la création d'un Comité de Salut public par la Commune.

18. Bidouze, *Lissagaray, la plume et l'épée*, p. 211.

19. *Idem*, p. 212.

20. Dominique Aubry, *Quatre-vingt-treize et les jacobins*, p. 100.

21. Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, p. 155.

Cependant, dans son *Histoire de la Commune de 1871*, Lissagaray se montre froissé par le choix du terme : « que signifiait ce mot de Comité de salut public, parodie du passé, épouvantail à nigauds ? Il hurlait dans cette révolution prolétarienne, dans cet Hôtel-de-Ville d'où le Comité de salut public fit arracher Jacques Roux, Chaumette et les meilleurs amis du peuple »<sup>22</sup> et présente les Hébertistes et les Enragés comme des révolutionnaires humains auxquels les acteurs de la Commune de 1871 peuvent être comparés. Lissagaray se rapproche là des idées développées par le blanquiste Gustave Tridon qui a été le premier à réhabiliter l'action d'Hébert. Ainsi, dans son ouvrage de 1864 intitulé *Les Hébertistes*, Tridon écrit que « La Commune fut héroïque [...] Sans se détourner un seul moment de son œuvre de réforme sociale, elle fit face de tous côtés à l'orage »<sup>23</sup> et que les Hébertistes furent les véritables modèles du mouvement révolutionnaire : « Hébertiste [...] C'est l'âme enfiévrée de la soif de la justice, ulcérée de haine contre la race des immolateurs, se lançant au but presque en aveugle, sans souci de l'obstacle et du péril. [...] Que d'Hébertistes dans l'Histoire ! »<sup>24</sup>. En effet, selon Dominique Aubry, si les blanquistes retiennent de l'héritage robespierriste le principe d'une dictature de Salut public, ils critiquent chez Robespierre, non seulement sa volonté de restaurer une religion d'État mais surtout ses convictions bourgeoises, fort peu égalitaristes sur le plan social<sup>25</sup>. Ainsi, dans les *Notes sur Robespierre* qu'il a écrites en 1850 après avoir lu l'*Histoire des Girondins* de Lamartine<sup>26</sup>, Blanqui déclare que : « Débarassé d'Hébert et de Danton [...] [Robespierre] avait proclamé la restauration des idées religieuses, et comme cette tentative froissait le sentiment le plus vivace du parti révolutionnaire, il n'hésitait plus à exterminer le parti lui-même. [...] Sans doctrines économiques, sans idées pratiques sur l'organisation sociale, déclamateur éternel et monotone, psalmodiant sans fin les mots justice, vertu, raison, morale, entremêlés de soupirs sur Brutus, Cicéron, Catilina, César, etc., Robespierre n'aurait fait que déblayer le terrain et aplanir les voies à la Royauté »<sup>27</sup>.

Lissagaray se révèle donc plus hébertiste que jacobin et il faut ainsi nuancer l'impression laissée par son action en janvier 1891, qui pourrait être interprétée comme un soutien infaillible à Robespierre. En réalité, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est une période d'étiage pour la légende dorée de Robespierre, qui s'était développée dans les milieux socialistes pendant la période 1830-1848.

### *Questions techniques et intrigues ministérielles*

La séance parlementaire du 29 janvier 1891 commence par l'interpellation de l'opportuniste Henri Fouquier<sup>28</sup> « sur les mesures que [le gouvernement] compte prendre pour assurer à la fois l'ordre public et la liberté de l'art dramatique ». Fouquier met en cause l'action de Léon Bourgeois et d'Ernest Constans, tout en se défendant de vouloir par la même occasion porter des coups au gouvernement : « si, au dire de quelques-uns, il y a des dessous dans l'affaire qui nous occupe, il n'y en a aucun dans la pensée des interpellateurs. Député ministériel [...] partisan de la stabilité des cabinets, qui fait partie de mon programme électoral, je ne saurais chercher à mettre en opposition un ministre contre un

22. *Idem*, p. 250.

23. Dominique Aubry, *Quatre-vingt-treize et les jacobins*, p. 99.

24. *Idem*, p. 99.

25. *Idem*, p. 100.

26. À l'occasion d'un séjour à la forteresse de Doullens où il est emprisonné pour avoir pris part à l'émeute du 15 mai 1848.

27. *Notes sur Robespierre*, retranscrites par Albert Mathiez dans *Girondins et Montagnards*, p. 227-228.

28. Séance du jeudi 29 janvier, session ordinaire de 1891, vol. 33, *Journal Officiel*, p. 143-148.

autre, et à provoquer un détraquement du cabinet qui me désoleraït ». Les sous-entendus de Fouquier semblent pouvoir être éclaircis par une lettre de Victorien Sardou à son père datée de février 1891 et dans laquelle le dramaturge soutient que sa pièce a été la « victime collatérale » d'une intrigue ministérielle : « M. Constans voulait faire sauter M. Bourgeois, et Yves Guyot, et, à la faveur de leur chute, constituer un nouveau cabinet dont il serait le chef. Et pour faire sauter Bourgeois qui avait autorisé *Thermidor*, il pensait qu'en provoquant du désordre dans la salle, il créerait le prétexte d'une interpellation contre Bourgeois qui entraînerait son départ »<sup>29</sup>.

Henri Fouquier souligne le caractère contradictoire de l'action de Léon Bourgeois, qui, après avoir donné le visa de la censure, a fait suspendre les représentations. Mais il s'attaque également à Ernest Constans et se déclare « surpris de voir l'honorable M. Constans, qui, on le sait, n'a pas reculé devant des menaces autrement graves<sup>30</sup> que celles dont on nous parle aujourd'hui, paraître inquiet des difficultés que pourrait naître la répression extrêmement facile des troubles qui peuvent se produire dans l'enceinte d'un théâtre ».

Répondant à Fouquier, Léon Bourgeois<sup>31</sup> déclare que, bien que la pièce ait froissé ses « sentiments légitimes les plus intimes », son devoir de ministre était de donner le visa de la censure mais que, le gouvernement restant responsable de l'ordre public, « si celui-ci est troublé à l'occasion d'une pièce, c'est non pas seulement son droit, c'est son devoir d'intervenir et de faire cesser le trouble ». Ernest Constans<sup>32</sup> déclare, quant à lui, qu'il était avisé que l'on formait « le projet d'organiser à l'intérieur même du théâtre une manifestation dont on pouvait sans peine prévoir les conséquences » et que « s'il est possible, par des moyens absolument légaux, de prévenir les désordres de la rue, il n'en est pas de même pour une salle de spectacle ». C'est pourquoi, « la suppression du spectacle lui-même » était en pareil cas « la seule mesure préventive ».

Cependant, derrière ces questions techniques et d'hypothétiques intrigues ministérielles, le véritable sujet de discorde avait surgi à la fin du discours de Fouquier : « *Thermidor* tout entier [...] est dirigé non contre la République, mais contre Robespierre, et c'est peut-être là que la question qui nous occupe aujourd'hui est tout entière pour quelques-uns. [...] Il y a une nécessité, quand un gouvernement est devenu le gouvernement définitif d'un grand pays, de répudier dans ses origines ce qui est contraire à son principe même. La République, c'est la liberté ; Robespierre c'est le despotisme ».

### *L'opportuniste Joseph Reinach : Danton et Desmoulins « pères fondateurs » de la République*

Dans son intervention, Joseph Reinach<sup>33</sup>, se refusant à croire que le gouvernement ne pouvait venir à bout d'une poignée d'agitateurs, accuse ce dernier d'avoir suspendu *Thermidor* parce que « M. Sardou a commis le crime de lèse-majesté contre Robespierre ». Il se met en devoir de défendre la pièce, déclare qu'« il n'y a pas autre chose

29. *Les papiers de Victorien Sardou, Notes et souvenirs rassemblés et annotés par Georges Mouly*, p. 387.

30. Fouquier fait ici référence à la manifestation socialiste du 1<sup>er</sup> mai 1890, place de la Concorde.

31. Séance du jeudi 29 janvier, session ordinaire de 1891, vol. 33, *Journal Officiel*, p. 148-150.

Victorien Sardou a, d'ailleurs, personnellement mis en cause Léon Bourgeois en déclarant : « Par un excès de prudence cependant, je ne m'étais pas contenté d'un visa de censure, j'avais exigé du ministre de l'Instruction Publique une autorisation écrite et je savais que le ministre avait fait lire mon manuscrit au Président de la République, Monsieur Carnot. Fort de cette approbation, je pouvais donc être sans inquiétude » (*L'Illustration théâtrale*, n° 38, p. 2).

32. Séance du jeudi 29 janvier, session ordinaire de 1891, vol. 33, *Journal Officiel*, p. 154-155.

33. *Idem*, p. 150-153.

dans ce drame que l'écho des protestations indignées de ces hommes, les amis de Danton [...] qui étaient les véritables fondateurs de la République et dont le nom sera éternellement honoré parce qu'ils ont élevé, au péril de leur vie, la grande voix de la pitié contre l'effroyable loi de Prairial, contre la Terreur » et s'étonne que la République, « qui a toujours placé son légitime orgueil à être par excellence aux yeux du monde le gouvernement de la justice et de l'humanité » ait l'air de se trouver « offensée dans son principe, insultée dans sa doctrine, méconnue dans son origine, parce que [...] des comédiens se permettent de jouer ce Tartuffe politique qui s'appelait Robespierre et [de] proclamer les sentiments éternels de tolérance et de liberté ».

Cependant, si dans son discours du 29 janvier 1891, Joseph Reinach invoque les mânes de Danton et de Desmoulins pour dénoncer la censure du *Thermidor* de Sardou, ce n'est pas la Terreur qu'il attaque mais la Terreur robespierriste et il pourrait reprendre à son compte la formule de Delcassé « 93 c'est 89 qui se défend ; mais 94 c'est Robespierre qui attaque ! »<sup>34</sup>. Joseph Reinach écrit d'ailleurs dans le chapitre XXIV de son *Histoire illustrée de la France*, consacré à la Révolution<sup>35</sup> : « La Constituante a réalisé les principales « conquêtes de la Révolution » ; la Législative et la Convention vont les défendre contre l'assaut simultané des ennemis du dedans et du dehors. Les deux années tragiques, 1792 et 1793, c'est 1789 qui se défend », ce qui l'amène à justifier « toutes les mesures dictatoriales que la Convention vota au printemps 1793 » et que « Danton proposa ou appuya » pour défendre la Révolution française contre la première coalition ainsi que contre l'insurrection vendéenne qui, suivant le mot de Michelet, « À l'heure où la République avait à soutenir l'attaque de toute l'Europe, [...] lui plantait son couteau dans le dos ». Pour Joseph Reinach, ces mesures exceptionnelles ne se justifiaient plus dès les derniers mois de 1793 car « avant la fin de cette tragique année, les armées de Carnot ont libéré le territoire » et il fustige « le règne de la Terreur » qui a alors commencé « avec la dictature de Robespierre, maître des Jacobins et du Comité ». Le portrait à charge que Reinach dresse de Robespierre lui permet d'exonérer Danton de presque tous les excès de la Révolution. L'Incorruptible, à l'inhumanité froide et méthodique, « dénonce incessamment, épure toujours » et « par la Terreur, qui fut tout son système de gouvernement, [...] monta méthodiquement à la dictature » tandis que la violence de Danton n'est qu'un « masque qu'il doit mettre pour conduire à ses buts » pour Joseph Reinach qui évoque d'un ton pathétique le soutien que Danton a apporté aux comités de clémence : « même aux heures de ses fureurs, à l'ordinaire feintes, Danton avait gardé un grand cœur humain. Il venait de se remarier avec une jeune femme, que tant d'horreurs bouleversaient. Lui-même, il voyait la Seine rouler du sang. En décembre, à son retour d'Arcis, il réunit ses amis, leur exposa son plan : briser la Commune, suspendre le tribunal révolutionnaire, vider les prisons, remplies de suspects, vestibules de la guillotine ».

Faire de Robespierre le bouc émissaire des excès de la Révolution, permet à Joseph Reinach de faire sien, non seulement l'héritage de 1789, mais également celui des débuts de la première République et d'évacuer avec la Grande Terreur, l'héritage démocratique de la Constitution de l'an I dont se réclament les radicaux. Dans « Le ministère Clemenceau »<sup>36</sup>, pamphlet publié le 22 août 1885, Joseph Reinach, qui s'est à plusieurs reprises violemment heurté à Clemenceau au cours de sa carrière politique, imagine le parti radical gagnant les élections législatives avec l'appui des socialistes, Lissagaray, Guesde et leurs

34. Lors de la séance parlementaire du 29 janvier 1891, Déroulède, interrompant un orateur, reprend cette formule en s'écriant : « Comme l'a dit M. Delcassé, 93 c'est 89 qui se défend ; mais 94 c'est Robespierre qui attaque ! » (Séance du jeudi 29 janvier, session ordinaire de 1891, vol. 33, *Journal Officiel*, p. 154).

35. Joseph Reinach, *Francia. Histoire illustrée de la France*, chap. XXIV « La Révolution », p. 239-300.

36. Repris dans son ouvrage *La politique opportuniste*, 1890, p. 345-360.

compagnons entrant au Parlement et Clemenceau porté à la présidence du Conseil et il imagine qu'un opportuniste « qui venait de se convertir avec éclat » au radicalisme, salue alors Clemenceau, dans un banquet à l'hôtel Continental, « comme le Robespierre de la Troisième République ». Aux radicaux et aux socialistes en qui il voit les descendants de Robespierre, Joseph Reinach oppose la figure de Danton, que ses écrits présentent implicitement comme un symbole de la politique opportuniste.

Reinach, comme nombre de ses contemporains<sup>37</sup>, voit Danton à travers Gambetta, qui a été son mentor et dont il a été un proche collaborateur<sup>38</sup> avant d'en devenir le mémorialiste. Ainsi, dans son discours du 14 janvier 1906, à la cérémonie commémorative des Jardies en l'honneur de Gambetta<sup>39</sup>, Joseph Reinach, qui présente ce dernier comme « l'incarnation du patriotisme français » et évoque ses proclamations qui « aux heures tragiques de la Défense nationale [...] redressaient les âmes, telles ces sonneries de clairon qui font relever le pas aux régiments fatigués », déclare que : « Gambetta comme Danton, avec qui il offre tant de ressemblance, [...] a été exclusivement français ». À ce portrait de Gambetta fait écho celui que, dans son *Histoire illustrée de la France*, Joseph Reinach brosse de Danton qui « a été la voix même de la patrie en danger » : « Dans le tragique été de 1792, ce fut Danton qui exalta les courages, organisa la défense, prépara la victoire. [...] « On ne fait bien la guerre, avait dit Danton, que dans l'enthousiasme ». Le sien se communiqua, comme l'incendie. Quand les volontaires, courant à la frontière au chant de *la Marseillaise*, entonnaient la strophe « Amour sacré de la patrie ! », la foule se mettait à genoux ». À l'inverse, l'Incorruptible apparaît comme un mauvais patriote car : « Aux Jacobins, Robespierre, presque seul, fut hostile à la guerre, si populaire qu'en fût l'idée jusque dans les campagnes » et il en est de même pour Clemenceau, le « Robespierre de la Troisième République », dont Joseph Reinach, pour qui amour de la patrie et expansion coloniale sont intimement liés, fustige l'anticolonialisme dans *Le ministère Clemenceau*, où il présente l'implantation française à Madagascar en 1885 comme « La réalisation définitive des grands projets de Richelieu, de Louis XIV et de la Convention ».

À l'instar de son mentor Gambetta, Joseph Reinach considère que l'alliance de la liberté et de l'autorité est indispensable à la constitution d'une démocratie, alliance qu'incarne pour lui Danton qui « est passionné d'ordre au milieu des tempêtes qu'il a lui-même déchaînées ; passionné de liberté, d'une liberté qu'il veut, « pour la conserver », dégager des enthousiasmes », comme il l'écrit dans son *Histoire illustrée de la France*. Dès la première séance de la Convention, Danton, qui se comportait déjà en véritable opportuniste, fait déclarer « toutes les propriétés éternellement maintenues » pour « rassurer la France paysanne et bourgeoise » tandis que Robespierre présente un profil plus inquiétant qui semble annoncer le socialisme : « quand il ne discourt pas sur la vertu, c'est sur l'égalité. Le règne de la vertu et de l'égalité, qui sera le bonheur du peuple, exige un nivellement général, une épuration complète ».

37. Dans sa conférence au Grand Orient du 21 mai 1927 retranscrite dans son ouvrage *Girondins et montagnards* (p. 260-305), Albert Mathiez déclare que Danton faisait partie « du mobilier culturel » de la Troisième République notamment parce que la République sortait de la guerre de 1870 et qu'« on n'avait retenu de Danton que les phrases à effet, d'un patriotisme truculent, on le voyait à travers Gambetta ».

38. Joseph Reinach est entré en 1876 dans le journal de Gambetta, *La République Française*, puis il est devenu son chef de cabinet en 1881-1882, quand Gambetta a accédé à la présidence du conseil.

39. Repris dans son ouvrage *La vie politique de Léon Gambetta suivie d'autres essais sur Gambetta*, p. 305-316.

*Le nationaliste révolutionnaire Barrès,  
« fils respectueux de la Révolution »*

Maurice Barrès<sup>40</sup>, qui a été élu en 1889 à Nancy en tant que boulangiste de gauche, intervient brièvement pour indiquer qu'il va voter « pour la liberté du théâtre » mais critique les arguments développés par Joseph Reinach et déclare : « Beaucoup d'entre nous [...] sont les fils respectueux de la Révolution, et ils entendent, en tant que représentants du peuple dans cette enceinte, ne pas critiquer la Révolution. [...] nous trouvons singulier [...] qu'un républicain puisse venir critiquer ici les origines de notre société moderne ». Il conclut son intervention en ironisant sur le tumulte provoqué au sein de l'hémicycle par l'Affaire Thermidor : « Je me contente d'indiquer que je voterai pour la liberté du théâtre [...] et je constate que la Chambre elle-même semble avoir eu quelque regret de priver les Parisiens de leur soirée au Théâtre-Français en leur offrant l'après-midi dramatique et comique à laquelle nous assistons et qui est du même ton que la pièce de M. Sardou ».

Défenseur d'un socialisme français qui relève « de Rousseau pour sa sensibilité et de Hegel pour sa dialectique »<sup>41</sup> et qui bascule dans le traditionalisme à l'issue de l'Affaire Dreyfus en faisant « passer de gauche à droite tout un ensemble de valeurs qui appartenaient jusqu'alors à l'héritage jacobin »<sup>42</sup> selon Zeev Sternhell, Maurice Barrès a toujours été fasciné par la Révolution française qu'il considère « comme l'une des expressions les plus significatives de la vitalité française »<sup>43</sup>, ce que révèle notamment l'étude de ses *Cahiers*, dans lesquels Barrès note au jour le jour ses observations et ses réflexions. Il écrit ainsi dans son sixième Cahier : « J'ai encore réfléchi qu'en mon âme la plus profonde j'approuvais les sinistres égorgeurs de 93. Non pas, grand Dieu, dans leurs actes, mais dans leur élan. Ils ne furent pas des modérés. Et quand je réprovoe dans notre parti Méline, tous les parlementaires, ne suis-je pas avec Robespierre ? »<sup>44</sup>.

Sa fascination pour Saint-Just ou Robespierre s'explique par ce culte de l'élan mais aussi par un culte de la pureté. Ainsi, dans *La Pêche aux souvenirs*, Jacques-Émile Blanche, qui allait parfois retrouver Maurice Barrès à sa sortie du Palais-Bourbon quand il y siégeait en qualité de député boulangiste, relate l'anecdote suivante : « Marchons, me disait-il, j'ai besoin de me purifier. Et nous faisons une balade le long de la Seine. J'ai noté les confidences de son cœur qui s'épanchait. Il se voyait Saint-Just abattant les têtes d'impurs. Il se frottait les mains avec son mouchoir : "Elles ont trop touché de mains à la Chambre, Pouah !" »<sup>45</sup>. Face à la corruption parlementaire qu'il dénonce, Maurice Barrès se sent plus proche d'un Robespierre ou d'un Saint-Just que d'un Mirabeau, qu'il critique violemment pour sa vénalité et auquel il compare les radicaux et les opportunistes dans son trente-cinquième Cahier : « il était vénal. C'est encore l'état des radicaux qui ne diffèrent en rien des opportunistes. Je ne l'aime pas [...] Je ne suis pas raisonnable quand je me laisse aller à faire un petit cas de Mirabeau à cause de Floquet et des autres, de ces habiles gens ignobles que je vois à la Chambre. [...] Mirabeau est un homme d'idées, non de faits. Ce n'est pas un homme comme Sieyès, comme Robes-

40. Séance du jeudi 29 janvier, session ordinaire de 1891, vol. 33, *Journal Officiel*, p. 155.

41. Maurice Barrès, *De Hegel aux cantines du Nord*, 1904, p. 19 (cet ouvrage reprend une série d'articles publiés en 1894 dans *La Cocarde* et *Le Journal*).

42. Zeev Sternhell, *Maurice Barrès et le nationalisme français*, p. 278.

43. *Idem*, p. 350.

44. Sixième Cahier (1<sup>er</sup> octobre 1899-juillet 1901), dans Maurice Barrès, *Mes Cahiers*, t. II, p. 202-203.

45. Jacques-Émile Blanche, *La Pêche aux souvenirs*, p. 187.

Pierre ou Marat, comme Guesde, comme Mun. C'est un homme comme Danton qui se sert des idées »<sup>46</sup>. Malgré cela, Maurice Barrès, qui a séjourné dans le fief natal de Mirabeau en 1911, a « rétabli son buste dans la maison paternelle »<sup>47</sup> mais écrit à cette même époque dans son vingt-neuvième Cahier : « J'avais relevé le buste de la canaille. Je le ferais pour Robespierre »<sup>48</sup>.

C'est dans son cinquième Cahier que Barrès livre ce qui est probablement la clé de son admiration pour Robespierre, Rousseau et Saint-Just : « A vingt ans, il n'y avait de vivant pour moi que les livres et je ne lisais que les poètes. J'aimais la gloire et la vertu ; j'avais décidé de leur consacrer mon existence. [...] Je reconnaissais la vertu chez un homme fier, qui a en horreur les actes et les pensées esthétiquement basses ; je voulais qu'on ne l'offensât point impunément, qu'il fût fidèle à ses amis, qu'il exprimât en toute occasion son mépris pour ses ennemis, qu'il ne se laissât jamais influencer par le succès. [...] D'ailleurs, je continue à sentir comme je faisais il y a quinze ans »<sup>49</sup>.

C'est cet attachement à la Révolution qui va empêcher Maurice Barrès de suivre Maurras dans la voie de l'Action Française à propos de laquelle il écrit dans son quarante-sixième Cahier : « Tout le romantisme et toutes les idées dont vit encore l'Action française, furent des idées du dehors ramenées par l'émigration »<sup>50</sup>. À l'inverse, il manifeste, dans son trente-troisième Cahier, son admiration pour les orateurs de la gauche, en qui il voit les dignes héritiers des révolutionnaires : « Et toujours à la Chambre j'ai cette douloureuse impression de voir le talent, l'instruction, la culture à l'extrême-gauche. Jaurès, Pressensé, Sembat, mais cette culture ne leur sert qu'à exprimer d'une manière intéressante une fausse doctrine. Il y avait déjà cela quand Danton, Carnot, Robespierre se trouvaient d'un côté et de l'autre les crétins de Coblençe »<sup>51</sup>.

### *Le radical Clemenceau : « La Révolution française est un bloc »*

Clemenceau<sup>52</sup> annonce, en montant à la tribune, qu'il va voter la confiance au gouvernement qui a suspendu « une pièce tout entière dirigée contre la Révolution française », ironise sur les monarchistes qui « revendiquent à l'envi la succession de Danton » et attaque Joseph Reinach :

Mais voici venir Monsieur Joseph Reinach qui monte à cette tribune entreprendre le grand œuvre d'éplucher, à sa façon, la Révolution française. Il épluche en conscience et sa besogne faite, nous dit sérieusement : J'accepte ceci et je rejette cela. [...] Après cent ans écoulés vous arrivez gaillardement pour [...] fixer ce qu'on peut accepter de la Révolution et ce qu'on doit retrancher [...] Est-ce que vous croyez qu'il dépend de la Chambre de diminuer ou d'augmenter le patrimoine de la Révolution française ? [...] Monsieur Reinach, c'est une besogne facile que de venir dire aujourd'hui à ces hommes qui ont fait la patrie, qui l'ont défendue, sauvée, agrandie : « Sur tel point, à telle heure, vous avez été trop loin ! ».

Tout en reconnaissant : « Oui ! Il y a eu des victimes, des victimes innocentes de la Révolution et je les pleure avec vous », il défend la politique de Salut public de Robes-

46. Trente-cinquième Cahier (3 avril 1913-août 1913), dans Maurice Barrès, *Mes Cahiers*, t. X, p. 81-84.

47. Maurice Barrès, *Mes Cahiers*, t. X, p. 81.

48. Maurice Barrès, *Mes Cahiers*, t. IX, p. 83.

49. Cinquième Cahier (1<sup>er</sup> septembre 1898-1<sup>er</sup> octobre 1899), dans Maurice Barrès, *Mes Cahiers*, t. II, p. 56.

50. Quarante-sixième Cahier (juillet 1922-avril 1923), dans Maurice Barrès, *Mes Cahiers*, t. XIV, p. 118.

51. Trente-troisième Cahier (fin août 1912-décembre 1912), dans Maurice Barrès, *Mes Cahiers*, t. IX, p. 363.

52. Séance du jeudi 29 janvier, session ordinaire de 1891, vol. 33, *Journal Officiel*, p. 155-156.

Pierre, le tribunal révolutionnaire et la Terreur au nom des « circonstances ». Devant les interruptions des monarchistes, il dénonce, faisant contrepoids aux excès révolutionnaires, les horreurs commises par les Vendéens<sup>53</sup> et par la Terreur blanche. C'est à cette occasion que Clemenceau prononce la phrase promise à une grande notoriété : « Messieurs que nous le voulions ou non, que cela nous plaise ou que cela nous choque, la Révolution française est un bloc [...] un bloc dont on ne peut rien distraire [...] parce que la vérité historique ne le permet pas »<sup>54</sup>.

Clemenceau qui, comme la plupart des radicaux, ne voit qu'une ruse dans les débuts du Ralliement, soutient que la République est toujours menacée par les monarchistes, dénonce « les ancêtres de ces Messieurs de la droite » qui « marchaient contre la patrie, la main dans la main de l'ennemi » et affirme que la République ne sera véritablement acquise qu'après la défaite définitive des monarchistes : « C'est que cette admirable Révolution, par qui nous sommes n'est pas encore finie, c'est qu'elle dure encore, c'est que nous en sommes encore les acteurs, c'est que ce sont toujours les mêmes hommes qui se trouvent aux prises avec les mêmes ennemis. [...] Il faut donc que cette lutte dure jusqu'à ce que la victoire soit définitive ».

Clemenceau entreprend également de démontrer que l'argument des circonstances, les notions de Salut public et de tribunal révolutionnaire, ne sont pas l'apanage de la Révolution en établissant un parallèle entre le tribunal révolutionnaire et le Sénat de la République qui, constitué en Haute cour de justice, a condamné par contumace, le 14 août 1889, Boulanger, Dillon et Rochefort à la relégation dans une enceinte fortifiée, après une instruction dont on a dénoncé la manipulation par le ministre de l'Intérieur Constans :

Ah ! Vous n'êtes pas pour le tribunal révolutionnaire, Monsieur Reinach ! Mais vous avez la mémoire courte. Il n'y a pas longtemps nous avons fait ensemble un tribunal révolutionnaire [...] et le pire de tous. Nous avons livré des hommes politiques à d'autres hommes politiques, leurs ennemis, et la condamnation était assurée d'avance. [...] Oui, un jour néfaste est venu où nous avons eu peur pour la République et pour la patrie - nous pouvons le dire, c'est notre excuse [...] j'ai pris ma part dans certaines mesures de Salut public [...] devant un danger réel mais combien moindre que celui d'hier nous avons pris des mesures révolutionnaires.

Dans cette intervention, Clemenceau retrouve les élans de sa jeunesse révolutionnaire. En 1862, ce dernier, qui s'était engagé dans l'action clandestine pendant ses années d'études, avait fondé avec des amis une feuille révolutionnaire intitulée *Le Travail*, à la durée de vie très brève et dans le huitième numéro de laquelle il avait esquissé la doctrine du bloc : dans un article consacré aux « Martyrs de l'histoire », il avait glorifié ceux qui s'étaient sacrifiés pour la cause d'un avenir meilleur et avait critiqué ceux qui « éprouchaient » la Révolution :

Il n'y a rien à attendre d'une transition lente. [...] La société, comme la nature, ne procède que par bonds et par sauts. Il ne manque pas de gens qui se croient très avancés et qui

53. « Vos ancêtres massacraient les prisonniers républicains à Macheoul [...] Joubert, le président du district, avait les poings sciés. Est-ce que vous n'avez pas du sang sur vous ? ».

54. Dans la préface de *Thermidor*, écrite quelques semaines après la séance parlementaire du 29 janvier 1891, Ernest Hamel prend clairement position et approuve Clemenceau : « Il est assurément fort commode, à plus d'un demi-siècle des événements, la plume à la main, et assis dans un bon fauteuil, de se couvrir majestueusement la face d'un masque d'indulgence, de se signer au seul mot de Terreur, mais [...] peut-on répondre de ce que l'on aurait été soi-même, si l'on s'était trouvé au milieu de la fournaise ardente ? [...] Il ne s'agit donc pas d'écheniller la Révolution. Il faut, dans une certaine mesure, la prendre en bloc, comme on l'a dit si justement » (V-VIII).

nous disent sérieusement : « Nous acceptons, avec toutes leurs conséquences, les principes de 92, mais nous rejetons avec horreur les violences de la Révolution ». Or ceux qui parlent ainsi sont des niais, ou des hommes de mauvaise foi ; ils ne savent donc pas que ces violences ne sont que des conséquences fatales de l'apparition de ces principes sur la scène politique<sup>55</sup>.

Cependant, dès son discours de Bordeaux du 20 juillet 1885, Clemenceau s'était prononcé contre le recours à la violence révolutionnaire : cette dernière, légitime quand il s'agissait de renverser un régime illégitime, l'Empire, ne l'était plus depuis que la République avait été proclamée<sup>56</sup>, ce à quoi Lissagaray avait répondu dans *La Bataille* le 23 juillet 1885 que « la force est la seule accoucheuse des idées ». Par ailleurs, le 2 février 1881, Clemenceau avait combattu la censure à la tribune de l'Assemblée en attaquant une réserve que contenait le projet de loi sur la liberté de la presse qui prévoyait l'interdiction de « tout outrage à la République » et avait déclaré à cette occasion : « La liberté, loin d'être un danger, est la condition même de l'exercice de la souveraineté populaire qui n'a que faire de la protection que vous lui offrez [...]. La liberté protégera la République mieux que vos magistrats ne sauraient le faire »<sup>57</sup>. La prise de position de Clemenceau du 29 janvier 1891 paraît donc quelque peu exagérée et lui permet surtout de faire un coup d'éclat. En effet, en 1891, Clemenceau est dans l'une des périodes les plus noires de sa carrière politique, au lendemain de la crise boulangiste et à la veille du scandale de Panama. D'après le Barodet, si Clemenceau continue à pratiquer les interruptions de séance (24 en 1891), le nombre de ses discours ou interventions autorisées n'a cessé de décroître (60 en 1882-1885, 17 en 1885-1889 et 12 en 1889-1893) et Jean-Baptiste Duroselle le présente en 1891 comme « s'accrochant à la chambre des députés à son rôle d'opposant, on ne peut même plus dire de chef de l'opposition »<sup>58</sup>. Aux difficultés de la situation personnelle de Clemenceau s'ajoute la fragilité des radicaux, menacés sur leur gauche par la percée socialiste<sup>59</sup> et sur leur droite par le Ralliement, qui peut permettre aux opportunistes de gouverner seuls, grâce à la neutralité de la droite, comme cela a déjà été le cas en 1887. C'est pourquoi, le 29 janvier 1891, Clemenceau puise dans les souvenirs de son passé de militant révolutionnaire pour conserver son image d'opposant irréductible.

D'ailleurs, en 1896, lors de la deuxième « Affaire Thermidor », Clemenceau revient sur la théorie du bloc et tente d'en atténuer les conséquences en la plaçant sur un plan philosophique et non pratique. Dans un article qu'il fait paraître, dans *le Journal*, le 13 mars 1896, à la suite de la reprise de *Thermidor* au théâtre de la Porte Saint-Martin, il déclare :

la théorie du Bloc [...] signifie simplement que l'histoire nous montre la Révolution comme un tout grandement profitable et qu'on est mal venu à en revendiquer le bénéfice, quand on prétend répudier toute solidarité avec ceux qui firent le gigantesque effort pour nous assurer ce résultat [...] En-dehors et au-dessus des appréciations particulières sur les hommes, et sur les faits dont l'enchaînement logique constitue le plus grand acte révolutionnaire, il y a la synthèse du philosophe, de l'historien, du politique. Or, tous les trois, à quelque point de vue qu'ils se placent, sont tenus d'accepter le phénomène total comme il

55. Duroselle, *Clemenceau*, p. 47.

56. Cette position s'explique peut-être en partie par son expérience de la Commune : Maire de Montmartre, il se révèle impuissant à sauver les généraux Clément et Thomas, assassinés dans son arrondissement et est profondément marqué par le spectacle des extrémités auxquelles une foule révolutionnaire peut se livrer.

57. Duroselle, *Clemenceau*, p. 191.

58. *Idem*, p. 261.

59. Aux législatives de 1893, une cinquantaine de députés socialistes vont entrer à la chambre.

se présente, avec ses grandeurs et ses violences, et de le passer – tel quel – en perte ou en profit au compte de l'humanité.<sup>60</sup>

L'Affaire Thermidor ressurgit en 1898 au cœur de l'Affaire Dreyfus. Le critique dramatique Francisque Sarcey, ayant appris que Clemenceau avait « condamné les échafauds de la Révolution, dans son plaidoyer devant la cour d'assises de la Seine »<sup>61</sup> lors du procès Zola (17-23 février 1898), se hâte « de le mettre en contradiction avec la théorie du *bloc* révolutionnaire qui lui est restée sur le cœur » et, dans un article du 5 mars 1898, Clemenceau lui répond : « Je n'ai parlé qu'une fois du *bloc* de la Révolution, à l'occasion de *Thermidor*, mais j'ai cent fois condamné la guillotine »<sup>62</sup>.

Si Clemenceau, à la différence des opportunistes, refuse de répudier l'héritage robespierriste, il se révèle être plus proche de l'homme de la Constitution démocratique de l'an I que du membre du Comité de Salut public, l'homme de la Terreur, de la guillotine et de la loi de Prairial. Si l'étude du programme officiel de 1881 du candidat Clemenceau (dont il s'écarte peu tout au long de sa carrière) illustre l'importance de ce legs, Clemenceau se distingue cependant du « grand pontife de l'Être suprême » par son anticléricalisme virulent en réclamant la suppression du budget des cultes et la séparation des églises et de l'État. C'est d'ailleurs dans *La Justice* de Clemenceau, qu'Alphonse Aulard publie en 1885 sous le pseudonyme de Santhonax, quatre articles qui attaquent violemment Robespierre qu'il présente comme un « pontife qui mit au service de ses idées la calomnie, l'assassinat, tout le système d'hypocrisie sanguinaire qui est le propre des gouvernements théocratiques »<sup>63</sup>. Dans un article de 1894 intitulé « Épilogue » et consacré aux attentats anarchistes, Clemenceau, quant à lui, écrit à propos de Vaillant : « N'est-ce pas l'histoire de tous les sauveurs qui, pour brusquer l'évolution trop lente, de la justice, et acceptant de bâtir le bonheur universel sur la souffrance d'un jour, n'ont pu conduire l'homme qu'aux chambres de torture, aux bûchers, aux échafauds ? *Le processus psychique*<sup>64</sup> de Saint-Dominique et de Robespierre ne diffère pas de celui de Vaillant »<sup>65</sup>.

60. Clemenceau, *L'Iniquité*, p. 233-236.

La formule du « bloc » va connaître une grande postérité : elle inspire notamment le terme de « bloc des gauches » qui désigne l'alliance des progressistes (opportunistes) de gauche, des radicaux et des socialistes qui soutiennent les gouvernements Waldeck-Rousseau (juin 1899-juin 1902) et Combes (juin 1902-janvier 1905). D'ailleurs, de janvier 1901 à mars 1902, Clemenceau publie un hebdomadaire dont il est l'unique rédacteur et qu'il intitule *Le Bloc*. Le terme a également été repris de manière péjorative par Léon Daudet, qui, dans son ouvrage *Deux idoles sanguinaires : la Révolution et son fils Bonaparte*, écrit : « à mon tour, je veux montrer, conformément au mot de Clemenceau, que la Révolution est un bloc... un bloc de bêtise, de fumier et de sang. Sa forme virulente fut la Terreur. Sa forme atténuée est la démocratie actuelle » (Antoine de Baecque, *Pour ou contre la Révolution*, p. 671).

61. Dans sa déposition, Clemenceau avait accusé les juges d'avoir été plus iniques avec Dreyfus, condamné en partie sur la base d'un dossier secret, que Robespierre ne l'avait été lui-même sous la Terreur : « l'abominable loi du 22 prairial édictée par Robespierre pour se débarrasser de ses ennemis [...] supprimait la défense : c'était odieux, infâme. Mais au moins, laissait-on connaître à l'accusé l'accusation. Pourquoi ne le faites-vous pas, vous, en des temps qui ne sont pas de violence révolutionnaire, dans la paix, dans la tranquillité, quand tous les organes des pouvoirs publics fonctionnent librement ? ». Puis il avait dénoncé l'argument de la raison d'État, utilisé pour justifier le sort fait à Dreyfus et avait appelé les Français à « répudier hautement ce sophisme de la raison d'État, qui nous a fait tant de mal, qui a enrayé par la guillotine et par les violences de toutes sortes le magnifique mouvement de la Révolution française ! » (Clemenceau, *L'iniquité*, p. 207-214).

62. « Le Bloc », article repris dans *L'Iniquité*, p. 233.

63. « Aux apologistes de Robespierre » (28 septembre 1885).

64. C'est Clemenceau qui souligne.

65. Repris dans son ouvrage *La Mêlée sociale*, p. 370-372.

### *Le monarchiste Albert de Mun, la question du Ralliement*

Albert de Mun<sup>66</sup> monte à son tour à la tribune en déclarant que « M. Clemenceau a placé la question sur son véritable terrain » et qu'il ne s'agit plus « de l'art dramatique ni de la liberté des théâtres ». Il accuse Clemenceau de s'être adressé aux hommes du parti modéré « comme les Jacobins aux modérés d'autrefois » en leur disant : « Vous n'avez le droit de rien répudier du passé révolutionnaire ; il faut que vous acceptiez la solidarité tout entière, il faut que vous soyez avec nous en tout et jusqu'au bout » et pose la question du Ralliement que sa fidélité au Pape lui a fait accepter dès le toast d'Alger de novembre 1890. Il accuse le gouvernement d'être l'otage des radicaux et déclare :

Vous avez interdit *Thermidor* sous la pression des radicaux et je vous demande si ce doit être là, désormais, votre politique ; je demande si vous voulez obéir à ceux qui vous pressent de couper de nouveau le pays en deux et de revendiquer comme votre patrimoine toutes les violences de la Révolution. [...] si le Gouvernement accepte la solidarité qu'on lui impose, il ranimera toutes les inquiétudes : je veux savoir du Gouvernement, et c'est mon droit, avec qui il entend gouverner, [...] si c'est en subissant la loi de l'extrême-gauche, ou en s'affranchissant enfin de sa tutelle.

Malgré son ralliement à la République, Albert de Mun est resté hostile à la Révolution, qu'il rejette en bloc. Théoricien du catholicisme social, ayant fondé l'Œuvre des cercles catholiques et ouvriers après la Commune, il critique la Révolution « doctrine [...] qui prétend fonder la société sur la volonté de l'homme au lieu de la fonder sur la volonté de Dieu » et appelle de ses vœux la mise en place d'une « société chrétienne, qui est le règne de la liberté vraie [...] une liberté vraie, fondée sur la foi religieuse, établie sur la tradition et garantie par le dévouement des forts envers les faibles » dans son discours du 16 novembre 1878. Albert de Mun, qui prend pour modèle la société corporative médiévale, va même jusqu'à soutenir que « la Révolution était déjà dans l'Ancien Régime [...] par la philosophie rationaliste, qui a fait les libres-penseurs [...] par l'oubli des devoirs sociaux, qui a fait l'antagonisme des classes [...] par l'invasion de l'État dans le domaine de l'Église »<sup>67</sup>.

Si l'opportuniste Joseph Reinach voit dans les radicaux et les socialistes les descendants de Robespierre, Albert de Mun compare les républicains, qu'ils soient opportunistes ou radicaux, à de nouveaux jacobins qui traitent les catholiques comme de nouveaux suspects. Ainsi, le 21 février 1878, dénonçant à la tribune de l'Assemblée nationale un article de la loi de finances, qui prévoit la suppression des bourses dans les séminaires où enseignent des membres des congrégations non autorisées, il s'écrie : « Ce que vous faites ici, c'est [...] une loi des suspects. [...] En créant une catégorie de citoyens à qui vous refusez le bénéfice du droit commun [...] vous les frappez d'un jugement dont vous ne faites que suspendre l'exécution [...] jusqu'à ce qu'un jour [...] d'autres se chargent, dans une heure de folie, de donner à vos accusations un sanglant épilogue »<sup>68</sup>. Le 26 octobre 1886, à propos de la loi Goblet sur la laïcisation du personnel des écoles primaires, Albert de Mun déclare : « Je comprends très bien ceux qui demandent nettement [...] une loi pour tuer le catholicisme [...] ce sont des jacobins avoués [...] ceux que je ne comprends pas, ce sont les hommes qui, pour donner le change à l'opinion, prétendent couvrir avec des mots généreux, avec la liberté, le res-

66. Séance du jeudi 29 janvier, session ordinaire de 1891, vol. 33, *Journal Officiel*, p. 156-157.

67. Albert de Mun, *Discours politiques*, t. 1, « Seconde invalidation de l'élection de Pontivy », p. 287-289.

68. Albert de Mun, *Discours politiques*, t. 2, « Suppression des bourses dans les séminaires dirigés par des religieux appartenant à des congrégations non autorisées », p. 206.

pect des croyances, le développement de l'instruction, ce qui n'est qu'une effroyable entreprise de tyrannie contre la conscience publique. Ceux-là, ce sont des jacobins honteux »<sup>69</sup>. D'ailleurs, Albert de Mun présente la loi Ferry du 28 mars 1882 sur l'école primaire obligatoire et laïque comme une tentative de l'État pour s'approprier les consciences des enfants et « les façonner à son image »<sup>70</sup>, ce qui, selon lui, rappelle les velléités révolutionnaires de régénération de la nation par l'éducation, comme il le déclare dans son discours du 9 juin 1882 à Bordeaux : « À la vérité, on n'a pas osé revenir aux fantaisies de Lakanal, de Saint-Just, de Le Pelletier et de Robespierre, à l'éducation commune, avec des habits de toile été comme hiver, avec des racines et des fruits pour toute nourriture, avec le coucher sur la terre et l'exercice manuel obligatoire... On a perfectionné tout, et aujourd'hui, en fait d'instruction civique, on nous donne le Manuel de M. Paul Bert, où l'on nous apprend à mépriser, à détester tout ce que nous aimons, tout ce que nous respectons, où l'on jette à pleins bords l'outrage et la calomnie sur la vieille France, sur ses gloires et ses traditions ».

Le président du Conseil, Freycinet<sup>71</sup>, prenant la parole à la suite d'Albert de Mun, affirme que la suspension de *Thermidor* n'est qu'« une simple mesure d'ordre » et que le gouvernement n'est pas l'otage des radicaux mais déclare à Albert de Mun : « Vous nous avez demandé aussi ce que nous sommes, avec qui nous gouvernons et avec qui nous voulons être. Nous sommes les dépositaires des conquêtes de la Révolution. [...] Nous sommes les défenseurs résolus de la République [...] et nous ne gouvernons qu'avec ceux qui partagent les mêmes sentiments que nous ». Finalement, l'ordre du jour pur et simple accepté par le Cabinet est voté par 307 voix contre 184 et la suspension de *Thermidor* n'est donc pas levée.

L'héritage de Robespierre, son action au Comité de Salut public, les idées démocratiques qu'il n'a cessé de défendre à la tribune entre 1789 et 1794, sont au cœur des clivages mémoriels qui structurent le paysage politique français à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et opposent opportunistes et radicaux, monarchistes et républicains, droite traditionnelle et nationalisme révolutionnaire. Cependant, même ceux qui acceptent la Révolution en bloc n'acceptent pas Robespierre en bloc, ce que révèle l'étude de leurs écrits antérieurs et postérieurs à l'Affaire Thermidor. La gauche radicale ou socialiste est presque (voire tout-à-fait) prête à accepter le rôle joué par Robespierre dans la Terreur mais lui reproche ses convictions religieuses et, pour les socialistes, son manque de conscience sociale.

En effet, l'image de Robespierre ne varie pas seulement en fonction des clivages politiques mais également en fonction du temps, au rythme des mutations économiques, sociales et culturelles qui affectent la France. La légende dorée de Robespierre, qui s'était développée dans les milieux socialistes pendant la période 1830-1848 connaît alors un étiage (avant son retour en force sous la plume d'un Jaurès ou d'un Mathiez). Si l'idéologie robespierriste convenait particulièrement bien aux socialistes utopiques qui exaltaient les vertus de la petite propriété et de la coopération, la révolution industrielle, qui accentue la question sociale et ouvre un boulevard aux thèses collectivistes, fait de l'héritage robespierriste une référence dépassée. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les blanquistes, dont Lissagaray est proche, ou les marxistes critiquent le manque de conscience

69. Albert de Mun, *Discours politiques*, t. 2, p. 434-435.

70. Albert de Mun, *Discours politiques*, t. 2, « Liberté de l'enseignement primaire », p. 517-547.

71. Séance du jeudi 29 janvier, session ordinaire de 1891, vol. 33, *Journal Officiel*, p. 157-158.

sociale de Robespierre et se révèlent plus hébertistes que jacobins. Le côté Vicaire savoyard de Robespierre, qu'épousait l'esprit messianique du socialisme quarante-huitard, n'est plus de mise dans une France où la déchristianisation se développe et où la question de la séparation des Églises et de l'État apparaît sur le devant de la scène. Si le radicalisme est, sur le plan politique, l'héritier du jacobinisme et si Clemenceau n'hésite pas à justifier la Terreur à la tribune de l'Assemblée, ce dernier prend par contre ses distances avec le « cléricanisme » de Robespierre. Enfin, si les ouvrages d'Esquiros ou de Lamartine, parus aux alentours de 1848, faisaient de Robespierre un véritable héros romantique, exaltaient la simplicité rousseauiste de sa vie chez le menuisier Duplay et dépeignaient avec un lyrisme exacerbé le drame du 9 Thermidor, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, marquée par le réalisme et les écrits des historiens positivistes Lafitte et Robinet, fait de Danton son héros.